

PROGRAMME DE FORMATION

Formation initiale à l'accompagnement d'entreprise et de territoires sous le prisme l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

réalisée par le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS
dans le cadre du Milieu Innovateur Fonctionnel animé par l'Institut Européen
de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC)

≡ Contexte

Un nombre croissant d'entreprises, grandes ou petites, prennent conscience de manière accrue des limites et des impasses de leur modèle économique. Inscrites, parfois depuis longtemps, dans une logique de performance de type industriel, fondée sur la production croissante de biens et de services standardisés ou quasi-standardisés, ces entreprises (qu'elles soient des exploitations agricoles, des entreprises manufacturières ou des entreprises de service) vivent de manière préoccupante ces limites :

- rapport de force disproportionné de certains acteurs de la chaîne de valeur qui exercent une pression difficilement supportable vers les acteurs en amont ;
- difficultés accrues dans leur rapport aux ressources et aux déchets ;
- érosion des marges face à la nécessité de sophistication des offres par des services supplémentaires sans pouvoir augmenter le prix ;
- salariés décontenancés et démotivés, voire en souffrance, face à la perte de sens du travail et de sa reconnaissance...

Cette expérience directe de ces limites amène de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur la possibilité d'une alternative à leur modèle économique.

Avec l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ils trouvent des réponses porteuses de sens, pragmatiques et convaincantes, pour repenser en profondeur leur dynamique de performance et leur modèle de développement qui leur permettent de dépasser ces limites, de revisiter leurs rapports à leurs clients, à leurs partenaires et à leurs salariés dans une perspective de développement durable.

Parallèlement, un nombre croissant de collectivités territoriales interrogent leur modèle de développement. Elles ont pris la mesure après les actions portées, notamment, dans le cadre des agendas 21, qu'il ne peut pas y avoir de transition écologique et sociale sans changement de modèle économique fondant leur développement.

Elles sont souvent engagées dans des actions relevant :

- de la transition énergétique, notamment dans le cadre des TEPOS (Territoires à Energie Positive) ou des TEPCV (Territoires à Energie Positive et Croissance Verte) ;
- de la réhabilitation des logements et/ou la conception de nouvelles orientations d'aménagement de leur territoire ;
- de la mobilité ;
- de l'accès aux informations, aux connaissances, aux NTIC ;
- du traitement des déchets ;
- d'une alimentation saine et durable ;
- de la préservation de la santé et du développement de sa prévention ;
- ...

Dans ces démarches, elles cherchent à construire des rapports renouvelés aux entreprises. L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue un cadre de référence qui structure la réflexion et l'action de certaines d'entre elles.

Des projets issus de la société civile émergent également dans la perspective de redynamiser des territoires qui ont connu des profonds bouleversements ces dernières décennies se traduisant notamment, par :

- une désertification de certains villages ruraux ;
- l'abandon d'activités traditionnelles constitutives d'un patrimoine culturel important ;
- la désertification médicale
- une alimentation défailante,
- des conditions de mobilité de plus en plus précaires et onéreuses.

Ces projets s'engagent dans des trajectoires qui se nourrissent de l'expérience de l'EFC notamment sur un plan entrepreneurial.

≡ Objectifs

La présente formation vise à développer une montée en compétence concernant les principes, les concepts opérationnels et les méthodologies d'accompagnement, de consultants, de chercheurs, de cadres d'entreprises et de chargés de mission d'organismes d'intermédiation se destinant à accompagner des organisations engagées dans une trajectoire de développement relevant de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

Forte de l'expérience d'ATEMIS, ancrée dans la recherche, dans l'accompagnement d'entreprises et de territoires (plus d'une centaine depuis 2007) et le débat public, la présente formation va présenter les principes fondateurs de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (dynamique servicielle de performance, ressources immatérielles comme déterminant stratégique du développement, rapport renouvelé aux externalités, transformation du travail et de la gouvernance, ...).

Cette formation va vous permettre d'acquérir une bonne maîtrise du référentiel de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, tant au niveau des concepts, de leurs fondements économiques que des méthodologies d'action et des outils opérationnels en direction des entreprises. Cette formation va vous inciter à mettre en perspective les nouveaux liens de coopération qui peuvent s'instaurer entre les entreprises et les collectivités territoriales.

Elle va permettre de confronter votre expérience associée aux enjeux qui se posent chez vos interlocuteurs, chez vos partenaires ou dans vos organisations, aux principes et méthodologies

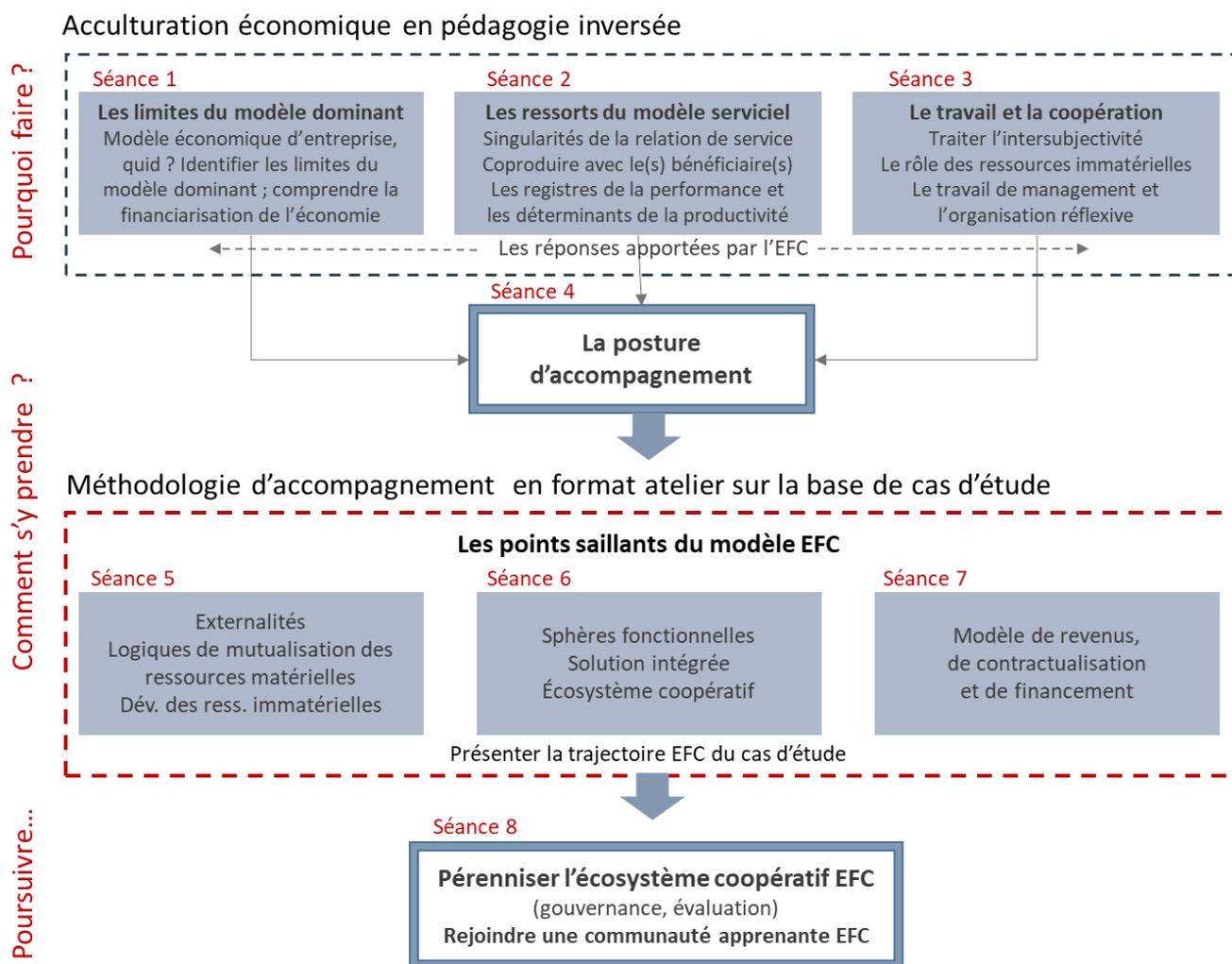
d'action de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération. En ce sens, il s'agit d'un parcours de formation destiné à l'action et ancré dans des retours d'expériences.

Par ailleurs, participer à cette formation, c'est se donner la possibilité de rejoindre une dynamique à la fois régionale, nationale et européenne de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Ce parcours est en effet organisé en lien avec l'action de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et celle des Clubs Régionaux existant à ce jour [Club Économie de la Fonctionnalité et Développement Durable (Ile de France) ; Club Noé (Haut de France) ; Club CLEF (Auvergne-Rhône Alpes), Club INNE (Normandie) ; Club Grand-Est (se réunissant à Strasbourg) ; Club Préfics (région Centre) ; Club Terre d'EFC (du « triangle d'or » Avignon-Arles-Nîmes) ; Club Terre d'EFC (Occitanie-Est).

III Public concerné et prérequis

Cette formation s'adresse à des consultants, des chercheurs, des chargés de mission d'organisme d'intermédiation, des cadres d'entreprise, des cadres de collectivités territoriales, d'élus qui ambitionnent de pouvoir accompagner des projets individuels ou collectifs d'organisations et des projets souhaitant s'engager dans des démarches qui prennent appui sur le référentiel de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

III Programme



Détail du programme

<p>Jour 1</p> <p>Analyse économique</p>	<p>Présentation d'ensemble de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table des participants • Présentation d'ATEMIS, du cycle et de ses objectifs <p>Une critique du modèle économique dominant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'un modèle économique ? • L'analyse du modèle dominant • Principales impasses et limites du modèle dominant • La financiarisation de l'économie et ses implications <p>Les réponses de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première définition • L'originalité du modèle de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération par rapport au modèle dominant
<p>Jour 2</p> <p>Analyse économique</p>	<p>Le passage d'une économie tirée par l'industrie à une économie tirée par les services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mutations structurelles de l'économie • Les spécificités des activités de service • Les registres serviciels de la performance <p>L'EFC et les autres modèles émergents</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFC : une nouvelle formulation des enjeux sociaux, écologiques et économiques à travers l'approche par les « sphères fonctionnelles » (Mobilité, préservation de la Santé, Transition Énergétique...) • Le positionnement de l'EFC par rapport aux autres modèles émergents (économie circulaire, écoconception, économie collaborative, etc.) • Un nouveau rapport entre les entreprises et le territoire
<p>Jour 3</p> <p>Analyse économique</p>	<p>Le travail dans la relation de service</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'écart entre travail prescrit et travail réel ; la question de l'intersubjectivité • Les ressources immatérielles comme ressources stratégiques <p>La coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition • Dispositif d'évaluation de la coopération <p>L'organisation réflexive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de développement des ressources immatérielles • Repenser la question du temps • Le management coopératif
<p>Jour 4</p> <p>Comment s'y prendre ?</p>	<p>La posture d'accompagnement : en quoi l'EFC déplace les postures et les métiers des personnes s'engageant dans l'accompagnement d'organisations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La posture d'intervention - recherche ; viser l'autonomie de l'Autre • Entendre la demande, formuler une réponse • La neutralité de l'intervenant ? • Le dispositif de réflexivité pour soutenir l'accompagnateur
<p>Jour 5</p> <p>Méthodologie d'accompagnement</p>	<p>Les étapes dans l'accompagnement des organisations. L'HEXAGONE, une représentation des points saillants de l'EFC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les effets utiles et les externalités • Le système d'acteurs pertinent • Logiques de mutualisation des ressources matérielles • Les ressources immatérielles

Jour 6 Méthodologie d'accompagnement	Faire émerger son intuition <ul style="list-style-type: none"> • Le choix d'une nouvelle proposition de valeur (solution intégrée) • La notion de sphère fonctionnelle, nouveau périmètre d'enjeux • L'écosystème coopératif territorialisé
Jour 7 Méthodologie d'accompagnement	Passer d'une approche gestionnaire au pilotage politique du projet et de son financement <ul style="list-style-type: none"> • Les modèles de revenus et de dépenses : la notion de dépense acceptable et de contribution acceptable • Les nouvelles formes de contractualisation et la notion d'engagement • Le financement des activités et des investissements immatériels
Jour 8 Séance conclusive	De la gouvernance de l'entreprise par la finance à la gouvernance politique de l'écosystème coopératif <ul style="list-style-type: none"> • La remise en cause de la gouvernance par la finance ; les enjeux de répartition des revenus : vers un nouveau contrat social ; vers de nouveaux statuts juridiques. Les dispositifs de pilotage et d'évaluation Rejoindre une communauté apprenante EFC <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du dispositif institutionnel : l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération – les Clubs EFC territoriaux – les accompagnateurs • Participer au développement d'une Communauté Apprenante EFC sur votre territoire

≡ Dates et Lieu

La durée de la formation est de 56 heures, soit 8 journées de 7 heures. Le calendrier de la formation vous sera communiqué sur demande.

La formation se tient dans la salle de formation d'**ATEMIS** : 2, rue Fontarabie, 75020 Paris (métro ligne 2, station Alexandre Dumas). Démarrage des travaux à 9h et fin des travaux à 17h.

≡ Méthode pédagogique

Chaque séance est organisée en 2 types de temps : des temps réservés à la présentation et à la mise en discussion des concepts et méthodologies relatifs à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et des temps d'échanges autour de cas apportés par les formateurs ou les participants. Les séances relatives à l'analyse économique s'appuient sur des textes adressés aux participants en amont de la séance (pédagogie inversée). Les séances relatives à la méthodologie d'accompagnement sont travaillées à partir de cas d'étude.

Des supports pédagogiques sont remis aux participants à chaque séance. D'autres supports peuvent être mobilisés (vidéos, paperboard, ...).

≡ Suivi et évaluation

Feuilles de présence émargées par les stagiaires ; suivi personnalisé et point d'étape à mi-parcours ; échanges autour de REX (retours d'expérience), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des événements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

≡ Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

≡ Tarif

La contribution financière demandée est de :

- 4 400 EUR HT (5 280 EUR TTC) pour les entreprises et les dispositifs de financement ;
- 2 200 EUR HT (2 640 EUR TTC) pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle.

Vous avez un statut autre ? La question financière ne doit pas être un frein. Contactez-nous.

Ce budget comprend l'inscription au programme de formation, l'accès au matériel pédagogique et les repas du déjeuner. Il exclut les frais de transport et les éventuels frais d'hébergement.

Les modalités de paiement sont les suivantes : il est demandé de verser 25% à l'inscription, 25% à l'issue de la séance 3, 25% à l'issue de la séance 5, et le solde à la fin de la formation.

Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.



≡ Creative Commons (CC)

La formation s'appuie sur des documents élaborés et écrits par ATEMIS et/ou d'autres membres de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. ATEMIS comme l'ensemble des membres de l'Institut souhaitent que ces documents connaissent une large diffusion.

Mais des conditions d'usage doivent être remplies et respectées selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC). Ces documents ne peuvent pas être vendus, leur propriété relevant de la communauté de pensée et d'action dans laquelle l'Institut joue un rôle d'animation.

Ils peuvent être partagés et diffusés selon les conditions suivantes :

Partager, réutiliser, diffuser ces documents... pour enrichir une réflexion commune

Les supports de formation ATEMIS, ainsi que tous les documents provenant d'ATEMIS et de l'IE-EFC, vous sont communiqués selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC) et sont mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de modification 4.0 International](#).

Ces principes ont pour but de rendre accessibles (sans droit d'auteur) ces créations d'ordre intellectuel, de soutenir les échanges les concernant, et de favoriser leur enrichissement sur la base d'une expérience mise en commun.



La licence choisie correspond aux principes suivants :

- Attribution (BY) : autorisation d'usage sous condition de citer ses sources : dans notre cas, citer ATEMIS et IE-EFC.
- Pas d'Utilisation Commerciale (NC) : les documents ne peuvent être vendus en tant que documents. Ils peuvent être reproduits et diffusés tels quels. Ils ne peuvent servir d'appui à des prestations de conseil ou de formation rémunérées, sauf convention particulière avec ATEMIS ou l'Institut.
- Pas de modification (ND) : Aucune modification ne peut être faite sans une autorisation écrite préalable, et sans faire ensuite l'objet d'un retour. L'évolution et / ou la modification des documents reste soumise aux règles concernant la citation des sources.